

Projets "Tremplin International" - 2025

Critères d'évaluation

L'appel Tremplin international, conforme à la politique de l'Inserm en matière d'égalité des chances et de parité, suivra l'ambition et les préconisations du [plan pour l'égalité professionnelle femmes / hommes](#) et portera une attention particulière à l'équilibre des genres.

Responsable français du projet :

Acronyme du projet :

Pays partenaire :

Institut thématique d'évaluation :

Nom de l'expert :

CRITERES D'EVALUATION
1. La qualité de la science et le potentiel du projet de recherche collaborative
Les questions traitées par le projet sont-elles scientifiquement significatives ? Le projet est-il clairement décrit et convaincant ? Les objectifs scientifiques du projet sont-ils bien identifiés ? Est-ce un projet ambitieux ? A-t-il un potentiel scientifique novateur ?
2. La qualité et l'expertise scientifique des équipes
Le niveau d'expertise scientifique des équipes est-il satisfaisant pour atteindre les objectifs du projet ? Le profil du jeune chercheur est-il prometteur ?
3. La faisabilité du projet
La conception générale du projet est-elle optimale pour sa mise en œuvre ? Les méthodes et équipements proposés sont-ils appropriés ? Les rôles et responsabilités des différents membres de l'équipe sont-ils suffisamment distingués ? L'environnement est-il propice à la réalisation de la recherche proposée ?
4. La complémentarité des équipes et le potentiel de la collaboration
Les équipes sont-elles complémentaires en termes d'apports scientifiques respectifs et/ou de données et de méthodologie ? Cette collaboration est-elle nouvelle ? <i>Les projets issus de travaux antérieurs entre les 2 équipes seront évalués mais considérés comme non prioritaires –notamment s'il s'agit d'un partenariat de longue date (ex : postdoc).</i> Cette collaboration est-elle prometteuse ? Est-elle pertinente pour atteindre les objectifs scientifiques du projet ? La valeur ajoutée de l'émergence de cette collaboration internationale est-elle démontrée ?

Une attention particulière sera portée aux projets avec les pays à revenus faibles ou limités (PRFI)¹.

ETHIQUE

- Le projet contient-il des aspects qui soulèvent des questions éthiques ?
- Si la réponse est oui, est-ce que ces aspects ont été correctement pris en compte dans la préparation du projet ?

Nb. Si le projet de recherche déposé implique la personne humaine, des éléments biologiques d'origine humaine ou encore des données concernant la personne, contactez le Pôle Recherche Clinique de l'Inserm (promoteur.inserm@inserm.fr) pour un accompagnement éventuel sur les aspects réglementaires.

1 Liste des PRFI : <https://donnees.banquemondiale.org/country/XO>

Source définissant les PRFI : <https://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators/the-world-by-income-and-region.html>